

## ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

### Afrique

#### Mission du délégué général

M. Frank Schmidt, délégué général du CICR pour l'Afrique, a effectué, du 18 novembre au 12 décembre, une mission qui l'a conduit successivement en Ouganda, en Ethiopie et au Soudan.

A Kampala, où il a séjourné du 20 au 27 novembre, M. Schmidt s'est entretenu avec les représentants des autorités, notamment M. Paulo Muwanga, président de la Commission militaire. Il a également rencontré M. Milton Obote, qui devait être porté à la présidence de la République lors des élections législatives du 10 décembre.

A Addis-Abéba, du 29 novembre au 6 décembre, le délégué général a eu des entretiens avec plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre de la Santé et le ministre des Affaires étrangères, ainsi qu'avec les responsables de la Société nationale de la Croix-Rouge.

Enfin, du 7 au 12 décembre, M. Schmidt a séjourné à Khartoum (voir plus loin la rubrique « Soudan »).

#### Namibie/Sud-Ouest africain

En vertu des autorisations reçues, les délégués du CICR ont visité, du 19 novembre au 8 décembre, trois détenus condamnés et quatre personnes détenues en vertu de la proclamation AG 26.

Ces visites se sont déroulées selon les critères habituels du CICR.

Les détenus visités ont, en outre, été autorisés à correspondre avec leurs familles par l'intermédiaire du CICR.

Par ailleurs, signalons que M. O. R. Tambo, président de l'«African National Congress» (ANC), a remis au Président du CICR, le 28 novembre, une déclaration par laquelle son mouvement s'engage, dans sa lutte en Afrique du Sud, à respecter les principes du droit international humanitaire applicables en cas de conflits armés. Le texte de la déclaration est imprimé dans le corps de la *Revue*.

**Angola**

Les conditions de sécurité précaires et les difficultés logistiques ont entravé, en novembre et décembre, les actions de secours et l'assistance médicale du CICR en Angola. En novembre cependant, les distributions de vivres, de savon, de couvertures et de vêtements en faveur de quelque 40 000 personnes déplacées dans la zone nord (Bailundo) et la zone est (Katchiungo) ont totalisé environ 130 tonnes. En décembre, les opérations sur le terrain ont été momentanément suspendues, la sécurité étant jugée par trop insuffisante. Les délégués ont toutefois approvisionné pour un mois, les 4 et 5 décembre, le centre de nutrition intensive à Katchiungo et remis 6 tonnes de semoule en faveur de 750 personnes déplacées; à Alto Chiumbo et à Kaialula, ils ont procédé à une distribution générale de nourriture pour un mois.

L'activité de l'équipe médicale du CICR a été surtout centrée sur la formation de responsables locaux, qui travaillent dans les six postes de santé créés par le CICR, pour dispenser les premiers soins aux habitants d'une quinzaine de villages. Une campagne contre la gale a été entreprise à l'orphelinat de Bailundo (280 enfants). Dans la même localité, du matériel de pansement a été remis à l'hôpital d'Etat et à l'hôpital de la mission protestante. L'équipe médicale a, en outre, effectué des missions d'évaluation à Trappa, Sachipangela et Valodia et suivi de près l'activité au centre de réhabilitation nutritionnelle de Katchiungo.

Toujours sur le plan médical, le centre orthopédique pour amputés de Bomba Alta a appareillé 10 nouveaux patients en novembre.

L'avenir de l'action en Angola durant les six premiers mois de 1981 a fait, par ailleurs, l'objet d'une mission d'évaluation sur place, du 19 au 30 novembre, par M. Philippe Dind, chef de la division des secours au CICR.

**Zimbabwe**

Un nouveau pont aérien a été organisé pour transporter des secours du Zimbabwe en Angola. Au cours de trois vols effectués les 10, 23 et 25 novembre, 35 tonnes de vivres, 10 tonnes de savon, des rouleaux de plastique, des médicaments, du matériel divers, trois véhicules tout terrain ont été ainsi acheminés à Huambo.

**Ethiopie**

Du début de novembre au 8 décembre, la délégation du CICR à Addis-Abéba a fourni à la Croix-Rouge éthiopienne, pour distribution

dans les provinces administratives de Gondar, Harrarghe, Bale, Sidamo, Tigré et Erythrée, 140 tonnes de vivres, 12 tonnes de lait en poudre, 40 balles de couvertures et 12 balles de tissu de coton, le tout représentant une valeur de 260 000 francs suisses. Divers assortiments médicaux ont été également remis pour approvisionner des dispensaires dans la région d'Asmara.

Le centre de réhabilitation pour invalides de guerre, créé par le CICR à Debré Zeit, depuis sa fondation en janvier 1979 et jusqu'à fin novembre 1980, a produit 513 paires de béquilles, 601 membres artificiels et 53 chaises roulantes. Rappelons que huit spécialistes du CICR, assistés de cinquante-cinq employés recrutés sur place, travaillent dans ce centre.

### **Soudan**

Une délégation du CICR a participé, du 7 au 12 décembre, à la XXII<sup>e</sup> Conférence des Sociétés du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge arabes, organisée par le Croissant-Rouge soudanais. La délégation était conduite par M. Jacques Moreillon, directeur du département de la Doctrine et du Droit au CICR, et comprenait également M. Frank Schmidt, délégué général, et M. Jean-Marc Bornet, délégué régional.

### **Somalie**

Du 7 au 18 décembre 1980, MM. Hans-Peter Gasser, chef de la division juridique, et Francis Amar, assistant du directeur du département des Opérations au CICR, ont séjourné en République démocratique de Somalie, sur l'invitation des autorités. Accueillis par les dirigeants de la Société nationale du Croissant-Rouge, les représentants du CICR ont eu divers entretiens au niveau gouvernemental, notamment avec le ministre de la Défense et vice-président de la République, le ministre de l'Intérieur (« Local Governments and Rural Development »), ainsi qu'avec le directeur général du ministère des Affaires étrangères et le commandant en chef de l'administration pénitentiaire. Les problèmes inhérents à la mission de protection et d'assistance du CICR ont été évoqués lors de ces conversations.

Les deux délégués du CICR ont visité le 14 décembre, pour la deuxième fois, un prisonnier de guerre cubain (déjà visité par le CICR en mai 1979), et ont obtenu l'autorisation de visiter des prisonniers de guerre éthiopiens capturés suite au conflit de l'Ogaden, pour lesquels de nombreuses démarches ont été effectuées par le CICR depuis 1977.

C'est ainsi que 197 prisonniers ont été vus le 14 décembre et 7 autres le 15, dans les environs de la capitale. Lors de ces visites, des cartes de capture ont été remplies et des messages familiaux écrits par les prisonniers.

Du 9 au 12 décembre, MM. Gasser et Amar ont en outre fait une tournée dans la région frontière avec l'Ethiopie (nord-est du pays), en compagnie de membres du Croissant-Rouge et d'un représentant du ministère de la Défense, en vue d'une éventuelle action d'assistance en faveur des victimes civiles des opérations militaires.

### **Ouganda**

A la suite d'une mission d'évaluation dans les districts d'Arua et de Moyo, effectuée du 10 au 13 novembre par le chef de la délégation du CICR à Kampala, une action d'urgence a été entreprise en faveur des victimes civiles des affrontements armés, qui avaient éclaté, début octobre, dans la province du West Nile (nord-ouest de l'Ouganda). Un premier camion chargé de 10 tonnes de secours (vivres, médicaments, couvertures, ustensiles de cuisine, savon) a été envoyé le 17 novembre à Moyo. Il a été suivi, le 27 novembre, par un second envoi de 8,5 tonnes de vivres (maïs, lait en poudre, huile), don du Programme alimentaire mondial (PAM) et de « CARE-Uganda ».

Les bénéficiaires de l'assistance du CICR ont été principalement les populations civiles réfugiées dans les missions et dans leurs abords immédiats. Quatre centres de distribution de lait pour enfants et femmes en couches ont été mis sur pied à Arua et à Nebbi. En outre, des hôpitaux et dispensaires ont été approvisionnés en médicaments. C'est ainsi que le 20 décembre, quatre assortiments de médicaments et deux unités de pansements ont été acheminés à l'hôpital de Moyo.

Par ailleurs, dans le cadre de ses activités traditionnelles, le CICR a poursuivi les visites des lieux de détention en Ouganda. Du 19 au 21 novembre, un délégué et une infirmière se sont rendus dans les prisons de Jinja, Luzira et Murchison Bay, où ils ont remis divers secours, dont 1,6 tonne de lait en poudre, des vivres d'appoint, des médicaments, du savon, des articles de loisirs. Des secours de même nature ont été distribués, entre le 25 et le 28 novembre, dans les prisons de Mbale et de Soroti. Une visite spéciale a été faite aux détenus malades et un programme a été mis en route pour appareiller les prisonniers invalides avec des membres artificiels.

En octobre et novembre, l'Agence de recherches à Kampala a ouvert 58 nouvelles enquêtes et transmis 3033 messages familiaux.

## **Tchad**

Comme relaté dans la dernière livraison de la *Revue internationale*, le CICR s'était trouvé contraint de suspendre provisoirement ses activités au Tchad, au début du mois d'octobre, et de rappeler ses délégués à Genève, en raison, notamment, de l'absence des conditions de sécurité indispensables à la poursuite de l'action.

À la mi-décembre, à la suite des combats de N'Djamena qui ont abouti au contrôle de la capitale par les forces armées du Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), le CICR a été invité par le président du GUNT à reprendre ses opérations au Tchad. En conséquence, cinq délégués, dont un spécialiste de l'Agence centrale de recherches et deux infirmiers, sont arrivés le 21 décembre à N'Djamena, pour apporter une aide d'urgence aux victimes civiles et militaires des affrontements armés. Ils ont rejoint sur place le Dr Charles Jeanmaire, ancien délégué du CICR au Tchad, qui, à Kousseri, s'occupait des réfugiés tchadiens dans le cadre de l'action de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

La première tâche des délégués a été d'entreprendre une tournée dans les centres hospitaliers de N'Djamena et de la banlieue de Farcha, où ils ont remis 300 kg de secours médicaux (médicaments de base et pansements). Des contacts ont été pris, en outre, avec les autorités, en vue d'une relance de l'action de protection et des activités de l'Agence de recherches.

## **Amérique latine**

### **Mission du délégué général**

M. André Pasquier, délégué général du CICR pour l'Amérique latine, a effectué, du 3 au 17 décembre, une mission en Argentine et au Chili.

En Argentine, où il a séjourné jusqu'au 10 décembre, le délégué général a rencontré notamment le colonel Cerda, sous-secrétaire légal et technique à la présidence, ainsi que de hauts fonctionnaires des ministères de la Justice et de l'Intérieur, avec lesquels il a fait un vaste tour d'horizon des activités de protection du CICR dans le pays.

Au Chili, M. Pasquier a participé à la visite du pénitencier de Santiago et a eu des conversations avec le président de la Société nationale de la Croix-Rouge.

**Argentine**

La dernière série de visites pour 1980 des lieux de détention en Argentine a pris fin le 15 décembre. Durant les trois derniers mois de l'année, les délégués du CICR se sont rendus dans les prisons de Caseros et de La Plata, où ils ont vu respectivement 214 et 673 détenus, ainsi que dans quatre autres lieux de détention avec un total de 91 détenus. Par ailleurs, un délégué-médecin a rendu visite à 3 détenus à l'hôpital de Borda.

**Bolivie**

L'action de protection et d'assistance du CICR en Bolivie, en faveur des détenus politiques et de leurs familles, a pris fin le 18 décembre, avec le départ de La Paz des derniers délégués encore sur place. Commencée au lendemain du changement de régime dans le pays, le 17 juillet 1980, cette action était normalement arrivée à son terme, à fin novembre, avec la libération, l'expulsion vers l'étranger ou l'assignation à résidence des personnes arrêtées en raison des événements.

Du 2 août au 4 décembre, les délégués du CICR ont effectué 84 visites dans 18 lieux de détention en Bolivie: 9 à La Paz et 9 en province, dont 4 dans la région tropicale du pays. Durant cette période, le nombre des détenus visités s'est élevé à 664, dont 36 femmes. Certains détenus ont été visités à plusieurs reprises.

Les secours fournis aux détenus (vivres, paillasses, couvertures, vêtements, ustensiles de cuisine, articles de loisirs, etc.) ainsi que l'aide financière apportée aux familles de détenus les plus nécessiteuses ont représenté un montant d'environ 22 000 dollars.

**Chili**

M. François Robadey, délégué régional du CICR pour les pays du Cône Sud, résidant à Buenos Aires, a entrepris une nouvelle série de visites des lieux de détention au Chili. Du 27 novembre au 15 décembre, il s'est rendu dans quatre lieux, où il a vu au total 78 détenus. Au cours de la visite à la « Penitenciaría » de Santiago, à laquelle participait le délégué général pour l'Amérique latine, 620 kg de vivres d'appoint ont été remis aux détenus.

**Equateur**

A l'occasion d'un séjour en Equateur, du 13 au 16 novembre, M. Armin Kobel, délégué régional du CICR pour les pays andins, a

participé au premier Symposium de diffusion du droit international humanitaire, réuni à Machala, où il a donné deux conférences-débats sur les activités du CICR en Amérique latine.

### **Nicaragua**

Au cours des deux derniers mois de 1980, les délégués du CICR ont visité à deux reprises les deux centres importants de détention à Managua, soit le « Centro de readaptación social Jorge Navarro » (ex Carcel Modelo) et le « Centro de readaptación social heroes y mártires de Nueva Guinea » (anciennement Zona Franca). Lors de la première visite, ils ont vu 2355 détenus dans le premier lieu et 1870 dans le second.

En province, les délégués ont visité Chinandega (où ils ont vu respectivement 518 et 400 détenus dans deux lieux de détention), Granada (deux lieux également, avec respectivement 73 et 266 détenus), Jinotepe (245 détenus) et Masaya (602 détenus).

Parallèlement à ces visites, le CICR a entrepris des démarches auprès des autorités, en vue de pouvoir étendre son action de protection à l'ensemble des détenus au Nicaragua. C'est ainsi qu'il a demandé à avoir accès aux lieux dépendant de la Sécurité de l'Etat, le CICR ne visitant régulièrement que les lieux relevant du système pénitentiaire national.

Sur le plan de l'assistance matérielle, 293 tonnes de secours, représentant une valeur de 258 000 dollars, ont été distribuées pendant le second semestre 1980, dans le cadre du programme d'aide alimentaire aux prisons.

Pour être en mesure de poursuivre en 1981 ses activités de protection et d'assistance au Nicaragua, le CICR a lancé, début décembre, un appel de fonds à certains gouvernements et Sociétés nationales de la Croix-Rouge, portant sur 2,5 millions de francs suisses.

### **Salvador**

Durant les derniers mois de 1980, la recrudescence de la violence au Salvador a amené le CICR à se préoccuper tout particulièrement du sort de plusieurs dizaines de milliers de personnes déplacées — principalement des femmes, des enfants et des vieillards — dans différents départements du pays, notamment ceux de Chalatenango, Cabanas, San Vicente, Morazan et San Miguel.

Conjointement avec la Croix-Rouge salvadorienne, le CICR avait établi, dès le mois d'octobre, un plan d'aide d'urgence en faveur de quelque 45 000 civils se trouvant dans des zones de conflit difficilement

accessibles. L'action de la Croix-Rouge visait à fournir en priorité une assistance alimentaire et médicale, ainsi que des vêtements et ustensiles de cuisine.

Commencée à début novembre, l'action en faveur de cette catégorie de victimes des événements est allée en s'amplifiant, dans la mesure où les conditions de sécurité permettaient aux convois de secours d'arriver sur place et aux délégués de la Croix-Rouge de procéder à des distributions. A fin décembre, plus de 20 tonnes de vivres ont été distribuées en faveur de 3500 personnes dans les régions du nord et du centre du pays et 93 tonnes dans la région de San Miguel, où 42 000 personnes déplacées avaient été recensées au 1<sup>er</sup> novembre, — chiffre tombé à 23 000 au 20 décembre.

Sur le plan médical, à la suite d'une évaluation des structures et des moyens d'action dans les principaux hôpitaux du pays, le CICR a élaboré, en collaboration avec la Société nationale, un programme de collecte de sang, qui permettra de constituer un stock d'urgence pour approvisionner les hôpitaux. Un délégué-médecin a quitté Genève pour San Salvador, en janvier 1981, en vue de mettre sur pied ce centre collecteur de sang et d'en superviser l'équipement.

Dans le domaine de la protection, les délégués du CICR ont effectué, du 15 juin au 23 décembre 1980, 267 visites dans des lieux de détention à San Salvador et en province. Ils ont eu accès à un total de 537 détenus. Certains de ceux-ci ont été visités à plusieurs reprises.

Durant les cinq derniers mois de l'année, l'Agence de recherches à San Salvador a reçu quelque 700 demandes d'enquête concernant des personnes disparues. Près de 160 cas ont été résolus, dont ceux d'une cinquantaine de personnes localisées par les délégués du CICR lors de leurs visites dans des lieux de détention.

## **Asie**

### **Mission d'un membre du Comité en Thaïlande et au Cambodge**

Le D<sup>r</sup> Athos Gallino, membre du Comité, a effectué, du 17 au 24 novembre, une mission en Thaïlande et au Cambodge. Il était accompagné du D<sup>r</sup> Rémi Russbach, médecin-chef, et de M. René Kosirnik, délégué en charge de l'action Cambodge-Thaïlande au siège du CICR à Genève.

Durant son séjour en Thaïlande, le D<sup>r</sup> Gallino a visité notamment, le long de la frontière khméro-thaïlandaise, des centres hospitaliers où



des soins sont dispensés aux populations cambodgiennes dans le cadre du programme d'assistance médicale du CICR. Il s'est rendu également au camp de Prasat Sarokot (NW 9), où des réfugiés d'origine vietnamienne sont regroupés.

Au Kampuchéa, le Dr Gallino a visité trois des cinq hôpitaux fonctionnant avec l'aide du CICR: ceux de Kompong Speu, Takhmau et Svay Rieng, où opèrent respectivement des équipes médicales mises à disposition par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge de Hongrie, de l'URSS et de Suède.

### **Assistance aux populations cambodgiennes**

Le financement de l'action de secours aux populations khmères en Thaïlande et au Kampuchéa a fait l'objet de deux réunions des pays donateurs, tenues respectivement les 19 novembre et 10 décembre, à New York, sous l'égide des Nations Unies. Au cours de la seconde réunion, treize pays et organisations gouvernementales ont annoncé des contributions totalisant 63,6 millions de dollars. Onze autres pays ont également promis des contributions dont le montant reste à préciser. Le budget présenté par les organisations engagées dans les opérations humanitaires en faveur des populations du Kampuchéa (CICR, UNICEF, HCR, FAO, PAM) s'élève à environ 200 millions de dollars pour 1981.

M. Jean-Pierre Hocké, directeur du département des Opérations, a représenté le CICR à ces deux réunions, en marge desquelles il a eu des entretiens avec de hauts fonctionnaires des Nations Unies et des représentants de divers pays donateurs.

Le 31 décembre 1980, l'UNICEF et le CICR ont mis un terme à leur participation conjointe au programme d'assistance humanitaire en faveur des populations khmères, tout en continuant à collaborer étroitement dans ce domaine. En 1981, le CICR se concentrera sur ses activités traditionnelles. C'est ainsi qu'au Kampuchéa il poursuivra son assistance médicale et tentera de développer ses activités de protection et de recherches. En Thaïlande, il continuera ses activités médicales ainsi que ses tâches de protection et de recherche. La délégation de Bangkok restera la base logistique de l'ensemble de l'action.

### **Kampuchéa**

Il y a eu un an, le 19 janvier 1981, que l'action médicale du CICR a débuté au Kampuchéa, avec l'arrivée de la première équipe médicale mise à sa disposition par des Sociétés nationales, celle de l'Alliance des

Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS. Cette équipe a été suivie de quatre autres, envoyées par les Sociétés de la Croix-Rouge de Hongrie, de Pologne, de la République démocratique allemande et de Suède. En douze mois, ces médecins et techniciens ont permis au CICR de réparer, rééquiper et réapprovisionner, en coopération avec d'autres organisations, cinq hôpitaux dans quatre provinces du Kampuchéa.

Parallèlement, le CICR, dans la même période, s'est occupé de réactiver l'infrastructure hospitalière du Kampuchéa, en faisant distribuer, dans les infirmeries de villages et les dispensaires de districts, quelque 500 assortiments de médicaments de base et de matériel paramédical, représentant une valeur de 600 000 dollars.

Lors d'une mission effectuée au Kampuchéa, du 20 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, le D<sup>r</sup> Rémi Russbach a visité les cinq hôpitaux où opèrent les équipes du CICR. Cette visite lui a permis d'évaluer le travail médical accompli durant la période d'urgence de l'action et d'arrêter les grandes lignes du programme d'assistance pour les premiers mois de 1981. Avant de quitter Phnom Penh, le D<sup>r</sup> Russbach a eu un entretien avec le ministre de la Santé, M. Nu Beng.

Sur le plan des secours, l'avion CICR assurant la navette entre Bangkok et Phnom Penh a effectué 40 vols du 4 novembre au 31 décembre, transportant 493 tonnes de secours, représentant une valeur de 1 058 000 dollars. En outre, 139 tonnes de secours ont été acheminées durant la même période pour le compte d'autres organisations, notamment le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR).

## **Thaïlande**

Différentes évaluations ayant permis de conclure que la situation ne nécessitait plus une action d'urgence, le CICR a suspendu, le 16 décembre, sa participation au programme de secours alimentaires sur la frontière khméro-thaïlandaise. Ses dernières distributions aux deux « ponts terrestres » de Ban Kalor et de Nong Chan ont eu lieu les 8-9 et 15-16 décembre: des rations de riz ont été remises à cette occasion à un total de 24 588 personnes, dont 4560 s'étaient présentées en chars à bœufs aux deux points de distribution. Du 1<sup>er</sup> novembre à la mi-décembre, les secours distribués aux « ponts terrestres » ont totalisé plus de 4600 tonnes, représentant environ 1 690 000 dollars. En outre, durant la même période, près de 84 tonnes de vivres et de secours divers (valeur approximative: 40 000 dollars) ont été remis par le CICR aux quelque 3000 réfugiés d'origine vietnamienne regroupés au camp NW9.

Sur le plan médical, le CICR a entrepris une campagne de vaccination au nord d'Aranyaprathet, en faveur de quelque 1150 enfants, âgés de 3 mois à 12 ans. Le programme « anti-malaria » s'est poursuivi avec succès et a permis d'obtenir une régression considérable des décès dans les camps. Par ailleurs, les équipes médicales du CICR ont continué à assurer le transfert des malades depuis la frontière jusqu'aux hôpitaux des « holding centres ». Enfin, les quatre centres de médecine traditionnelle, créés par le CICR à Khao-I-Dang, Sakeo et Kamput, ont traité une moyenne de 1700 patients par jour. En novembre et décembre, l'assistance médicale et paramédicale du CICR à la frontière khméro-thaïlandaise a représenté un montant de 198 200 dollars.

L'Agence de recherches à Bangkok, dont les effectifs comptaient, à fin décembre, dix délégués et une centaine de collaborateurs recrutés localement, a déployé une importante activité au cours des deux derniers mois de 1980: durant le seul mois de novembre, elle a ouvert 815 nouvelles enquêtes et en a clos 113. Elle a, en outre, expédié ou reçu 120 289 lettres et effectué quelque 500 transferts de personnes.

M. Ulrich Wasser, directeur de l'Agence centrale de recherches, à Genève, a fait, du 1<sup>er</sup> au 6 décembre, un séjour en Thaïlande, pour étudier sur place les problèmes en rapport avec les activités de recherches dans la perspective du programme d'action pour 1981.

## **Indonésie**

Le CICR a organisé le transfert, le 26 novembre, au titre des réunions de familles entre Timor-Est et le Portugal, de deux personnes, un adulte malade et un enfant. Rappelons que, le 8 octobre, six enfants de Timor-Est avaient rejoint leurs parents à Lisbonne, sous les auspices du CICR.

## **Pakistan**

En octobre et novembre, le D<sup>r</sup> Pascal Grellety, coordinateur médical du CICR, s'est rendu à deux reprises dans la province frontière du Nord-Ouest, au Pakistan, pour visiter les équipes médicales mobiles du CICR travaillant dans les camps de réfugiés afghans au Kurram et au Nord-Waziristan. Ses missions avaient aussi pour but d'étudier les possibilités d'améliorer les prestations médicales du CICR, notamment par la création et l'équipement de dispensaires fixes dans les principaux camps.

Le 30 novembre, les deux premiers dispensaires, tenus chacun par un infirmier et une infirmière recrutés localement et desservant une population de quelque 40 000 réfugiés, ont été mis en place dans les camps de Tindu et de Satin (au Kurram). L'installation de centres sanitaires fixes est également prévue dans d'autres camps, dont le camp d'Adisaï, à une trentaine de kilomètres de Peshawar.

Le CICR a, en outre, proposé au gouvernement pakistanais d'installer une quatrième équipe médicale dans la région de Peshawar. Au début du mois de janvier 1981, les autorités pakistanaises ont autorisé l'installation de deux centres médicaux à Peshawar, l'un spécialisé dans le traitement des cas post-chirurgicaux et l'autre réservé aux femmes et aux enfants.

Signalons, enfin, que le CICR a fourni une aide, sous forme de colis de pansements et de médicaments de base, à diverses organisations (dont « Médecins sans frontières ») assistant les victimes du conflit afghan.

### **Philippines**

Du 26 octobre au 23 novembre, trois délégués du CICR, dont un délégué-médecin, ont effectué une mission aux Philippines, dans le but d'évaluer la situation et les besoins des populations civiles déplacées, à Mindanao et à Samar, en raison des combats entre les forces armées gouvernementales et des mouvements d'opposition.

Rappelons que le CICR soutient l'action de secours de la Croix-Rouge des Philippines en faveur de quelque 40 000 personnes déplacées. C'est ainsi qu'il a fait parvenir aux Philippines 1000 tonnes de riz et 500 tonnes de lait en poudre, don de la Communauté économique européenne (CEE). Le CICR a mis, en outre, 40 000 francs suisses à la disposition de la Société nationale pour son programme d'assistance médicale.

Dans le domaine de la protection, le CICR a poursuivi ses démarches auprès des autorités de Manille, afin d'obtenir l'autorisation de visiter certaines catégories de détenus auxquels il n'a pas eu encore accès.

### **Viet Nam**

Quatorze pêcheurs taïwanais, dont le bateau avait pénétré dans les eaux territoriales vietnamiennes et qui étaient détenus au Viet Nam depuis le mois de mai 1980, ont été libérés et rapatriés sous les auspices du CICR, le 4 décembre.

## Moyen-Orient

### Conflit Irak-Iran

En novembre et décembre, les délégués du CICR ont poursuivi leurs visites aux prisonniers de guerre en Irak et en Iran, dans le cadre du conflit armé opposant les deux pays.

En *Irak*, à la suite des démarches effectuées auprès des autorités, fondées sur la IV<sup>e</sup> Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, le CICR a été autorisé à visiter les territoires occupés par les forces armées irakiennes, pour y évaluer les besoins humanitaires éventuels.

Du 9 au 22 décembre, les délégués du CICR ont visité les localités de Qasr Shirin, Mehran, Khorramshar et Shalamjeh. Ces visites ont permis de conclure qu'une assistance matérielle de la part du CICR ne paraissait pas nécessaire à ce stade. Toutefois, des offres de services ont été faites pour développer des activités de recherches en faveur des familles séparées.

En *Iran*, deux délégués du CICR se sont rendus le 13 janvier, à Ahwaz, où ils ont été reçus par M. Bani Sadr, président de la République, et le général Fallahi, chef-adjoint de l'Etat-major général des forces iraniennes, avec lesquels ils ont abordé des problèmes en rapport avec les activités de protection du CICR.

Parallèlement aux tâches s'inscrivant dans le cadre du conflit irako-iranien, les délégués du CICR à Téhéran ont continué les visites aux détenus politiques. Du 22 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, une équipe composée de cinq délégués, dont un médecin, a visité 1088 détenus, dont 73 femmes, à la prison d'Evin. En 1980, 3235 détenus dépendant des tribunaux islamiques ont été vus par les délégués du CICR dans onze villes iraniennes.

### Israël et territoires occupés

M. Jean Hoeffliger, délégué général du CICR pour le Moyen-Orient, a séjourné du 16 au 22 décembre à Tel Aviv. Cette mission lui a permis de faire le point des activités du CICR en Israël et dans les territoires occupés.

Dans le domaine de la détention, les délégués du CICR ont effectué, entre le 31 octobre et le 2 janvier, 172 visites à des détenus sous interrogatoire en Cisjordanie (dont 129 pour la première fois), ainsi que 244 visites (dont 130 pour la première fois) dans le territoire de Gaza.

Au cours de la même période, des visites ont été faites aux prisons de Kfar Yona, Nafha, Jenin et Neve Tirza, de même qu'aux prisons de Ramleh, Beer Sheva, Ramallah et Gaza.

### *Transferts*

Le 24 novembre, deux ressortissants libanais, détenus en Israël, ont été transférés au Liban sous les auspices du CICR.

Le 24 novembre, deux passages, entre le territoire occupé du Golan et la Syrie, ont permis au CICR d'effectuer une réunion de famille vers la Syrie et de rapatrier une personne détenue en Israël, arrivée à la fin de sa peine.

Deux autres transferts ont été effectués au pont Allenby, toujours par l'entremise du CICR: le 12 décembre, une ressortissante sud-coréenne, infiltrée en Israël, a été remise à la Jordanie; le même jour, les autorités jordaniennes ont remis aux autorités israéliennes un adolescent infiltré en territoire jordanien.

### **Liban**

Le 22 décembre, les délégués du CICR ont acheminé du matériel médical d'urgence à Zahlé, où la branche locale de la Croix-Rouge libanaise traitait une cinquantaine de blessés, à la suite des combats ayant opposé des militaires de deux factions adverses. Dans la ville encerclée et coupée de l'extérieur, les délégués ont réussi à évacuer une blessée vers l'hôpital et ont ensuite ramené un malade à Beyrouth. Deux missions d'évaluation ultérieures ont été effectuées à Zahlé; un autre malade fut transféré à Beyrouth, le 26 décembre.

Au cours du dernier trimestre de 1980, l'Agence de recherches de Beyrouth a ouvert 51 enquêtes et en a clos 11. Elle a, en outre, procédé à la transmission de 1371 messages familiaux, effectué 8 transferts de personnes entre diverses zones intérieures du Liban et émis 3 titres de voyage.

### **Jordanie**

Du 1<sup>er</sup> au 20 décembre, une équipe composée de trois délégués du CICR a effectué une nouvelle série de visites dans sept lieux de détention en Jordanie. Au cours de ces visites, du matériel de sport et des articles de loisirs ont été remis aux détenus.

La délégation du CICR à Amman accomplit chaque année deux séries de visites à tous les détenus en Jordanie. Les visites mentionnées ci-dessus appartenaient à cette catégorie.

En plus, la délégation visite, chaque trois semaines, tous les détenus de sécurité sous interrogatoire.

Toutes ces visites sont faites suivant les critères du CICR.

\*

La délégation constitue l'unique moyen de liaison rapide entre les membres séparés d'une même famille, dont les uns habitent en Jordanie et les autres en territoire occupé. La délégation envoie et reçoit chaque semaine à la frontière les messages familiaux écrits sur formulaires de la Croix-Rouge (environ 8700 messages familiaux furent ainsi échangés en 1980); elle transmet par radio les messages familiaux urgents (8450 messages échangés par radio entre Amman et Jérusalem pendant l'année 1980).

Rappelons que les messages familiaux de la Croix-Rouge sont soumis à des règles strictes: ils ne peuvent contenir que des nouvelles d'ordre personnel ou familial et tout autre contenu (commercial, par exemple) en est exclu.

### **République arabe du Yémen**

M. Jean-Marc Bornet, délégué régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, a effectué, du 12 au 21 décembre, une mission en République arabe du Yémen. Durant son séjour à Sanaa, M. Bornet a eu des entretiens avec les représentants des autorités et les dirigeants du « Croissant-Rouge » nord-yéménites. Il a, en outre, visité deux lieux de détention.